

Initiatives ministérielles

• (1820)

Je ne crois pas que le député d'Ottawa—Vanier veuille faire une chose pareille, parce que, d'après ce que je connais de lui, c'est une personne très raisonnable. Quand je suis arrivé à la Chambre, en 1984, j'étais assis juste là, de l'autre côté, et il m'a beaucoup aidé.

Ce que mes collègues du NPD voudraient, c'est que toutes les sociétés pétrolières soient nationalisées et qu'elles soient gérées comme des entreprises avantageuses pour le Canada en général. Ainsi, beaucoup de gens perdraient leur argent et tout ce qu'ils veulent pour le bien du Canada.

Une voix: Très juste.

M. Winegard: Ils se disent que si le gouvernement est propriétaire, il perdra de l'argent et ce sera bon pour le Canada. C'est ce qu'ils disent: perdez de l'argent, ce sera très bon pour le Canada.

Monsieur le Président, bien que je partage les objectifs que le député d'Ottawa—Vanier poursuit dans sa motion, je pense qu'il serait injuste qu'une société obéisse à d'autres règles que celles des autres entreprises énergétiques du Canada.

Mlle Deborah Grey (Beaver River): Monsieur le Président, je voudrais également parler brièvement de la motion. Je pense que lorsque l'on regarde le libellé «à l'avantage général du Canada», lorsque l'on regarde la privatisation de Petro-Canada, nous voyons que ce qui est à la base des problèmes que nous avons, c'est que nous devons mettre de l'ordre dans nos finances. Je pense que cela, plus que n'importe quoi d'autre, serait à l'avantage général du Canada.

Pour de nombreux Canadiens de l'Ouest, la privatisation de Petro-Canada signifie le démantèlement des derniers vestiges du Programme énergétique national. Nous attendons depuis six ans que le gouvernement privatise Petro-Canada. J'estime que cette mesure législative démontre la nécessité de cette réforme.

Il a fallu six ans avant le gouvernement ne se décide à privatiser Petro-Canada, et au cours de ces années la société a encore racheté un certain nombre de ses compétiteurs. Il a fallu attendre six mois après l'annonce avant d'avoir le projet de loi et maintenant nous n'avons que six jours pour en débattre.

J'appuie sans réserves la privatisation de Petro-Canada, c'est une des choses que le Parti réformiste du Canada réclame depuis sa création. Je suis heureuse qu'on ait décidé de vendre 15 p. 100 des actions de trésorerie, mais le marché et moi, nous serions plus heureux si le gouvernement en avait profité pour nous donner un calendrier de la disposition des autres avoirs de Petro-Canada.

Malheureusement, vu que le précédent gouvernement a payé beaucoup trop cher pour les avoirs achetés par Petro-Canada, je doute que les contribuables puissent rentrer dans leurs fonds. Qu'un gouvernement ait pris une mauvaise décision, cela ne signifie pas pour autant que tous les autres doivent être liés par cette mauvaise décision; je le répète, la motion dont je parle est à l'avantage général du Canada et elle est tout ce qu'il y a de plus simple et équitable.

À l'instar des membres du Parti réformiste, je pense que les entreprises et le gouvernement devraient s'occuper de ce qui les concerne respectivement. Le gouvernement devrait s'employer à établir une réglementation et des priorités qui seront avantageuses à long terme pour notre société. Malheureusement, monsieur le Président, de nos jours, au lieu de faire ce à quoi il excelle, le gouvernement essaie de se mêler de tout le reste, et où cela mène-t-il? La dette atteint malheureusement les 350 milliards de dollars, et la population est mécontente de presque tout ce que fait le gouvernement.

De façon générale, cette motion vise à garantir ce qui est le plus avantageux pour le Canada; malheureusement, le gouvernement ne cherche pas toujours à garantir la prospérité économique de notre pays. De nombreux Canadiens se montrent souvent plus préoccupés de préserver des institutions du passé, que celles-ci soient ou non un apport pour l'économie ou la société canadienne.

Bon nombre ne savent pas exactement ce que le gouvernement voulait faire en créant Petro-Canada. L'entreprise devait-elle assurer la prospection et l'exploitation à long terme des ressources énergétiques canadiennes? Voulait-on s'assurer que l'industrie soit plus compétitive en faisant l'acquisition de ses concurrents? L'entreprise devait-elle promouvoir les économies d'énergie, comme certains l'ont laissé entendre aujourd'hui?